

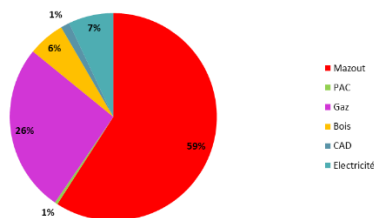
Point de départ



- ✓ La Commune de Moudon souhaite se doter d'un plan directeur communal de l'énergie afin de planifier au mieux le développement de ses infrastructures énergétiques.
- ✓ La ville est aujourd'hui principalement alimentée par un réseau de gaz naturel et des installations individuelles au mazout.
- ✓ Un portrait global doit être dressé et les potentiels renouvelables locaux devront être identifiés.
- ✓ Des zones d'approvisionnement et/ou de priorités par agent énergétique seront identifiées.

Objectifs principaux

RÉPARTITION DES PUISSANCES INSTALLÉES



- ✓ Bilan complet de l'approvisionnement actuel en énergie
- ✓ Identification des potentiels locaux et renouvelables d'approvisionnement énergétique
- ✓ Identification des besoins futurs en énergie
- ✓ Définition des zones favorables aux énergies de réseau et identification ressources de chaleur (bois-énergie, géothermie, rejets de chaleur, nappe phréatique.)
- ✓ Définition d'objectifs ambitieux en termes d'efficacité et d'approvisionnement
- ✓ Rédaction d'un plan de mesures permettant d'atteindre ces objectifs par des actes concrets.

Points forts de la réalisation



- ✓ Identification des zones propices à la réalisation d'un réseau thermique
- ✓ Définition de zones d'approvisionnement : CAD / PAC / GAZ
- ✓ Choix d'objectifs (horizon 2035) ambitieux et cohérents avec la politique énergétique régionale et cantonale.
 - Réduction de 40% de la consommation de gaz
 - Suppression des chauffages électriques directs
 - Réduire la part (en puissance installée) d'énergie fossile à 60% (85% aujourd'hui).
- ✓ Identification d'un potentiel de valorisation de la nappe phréatique ainsi que de la géothermie profonde :
 - Ces deux ressources ont besoins d'un réseau thermique pour la distribution de la chaleur à chaque consommateur.

Particularités du projet



- ✓ La ville est aujourd'hui propriétaire et distributrice du gaz. Cela lui donne de la flexibilité dans son choix énergétique, mais cela a également un impact sur ces revenus, la vente de gaz étant un revenu non négligeable. Ceci montre le choix fort des autorités avec un passage voulu vers les énergies renouvelables.
- ✓ Proposition de la zone de raccordement CAD retenue
 - Projet CAD (centrale et réseau) actuellement en avant-projet
- ✓ De nombreux bâtiments du centre historique présentent une classe architecturale élevée et ne peuvent donc pas être utilisés comme surface pour des panneaux photovoltaïques → concentration des surfaces de panneaux en zone industrielles et sur les grands bâtiments en périphérie du centre (école, hangar, magasins, ...).
- ✓ Etude subventionnée par le canton à hauteur de 50%.